



Décrocher un projet

Camille Masson-Talansier

plasticienne, commissaire d'exposition, ex-directrice d'un centre d'art aborigène en Australie, habituée à répondre aux appels à projet.

Destinataires

- Artistes souhaitant s'engager dans la démarche d'appels à projet
- Artistes ayant besoin d'aide à la communication ou relecture des dossiers

Objectifs

- S'initier à l'usage d'outils numériques répertoriant les appels à projet tels que BNN, Résartis, etc.
- Développer une nouvelle dimension plus ambitieuse et concrète à l'angle de diffusion de son travail.
- Donner un « nouvel élan » à son travail au travers de projets ambitieux et déroutants mais accessibles et ciblés en fonction de sa pratique et de son rayonnement.
- Décortiquer les appels à projets (lecture et décodage des documents, démystification des documents administratifs et méthode d'analyse et de constitution du dossier)
- Mettre toutes les chances de son côté (choix des visuels, rédaction, présentation)
- Comprendre les impératifs de communication et de présentation de son travail
- Accompagner la rédaction de projets (notamment en anglais)

Déroulement

- Séance commune à Arcad : découverte des sites et de l'offre d'appels à projet, exploration et choix d'1 ou de 2 appels à projet, apports méthodologiques (2h30 x 2) matin et après-midi 10h-12h et 14-16h
- Temps de travail personnel (montage des projets) avec retour individualisé (base d'une heure par stagiaire)
- Séance commune (Arcad) : présentation des dossiers présentés au groupe et apports critiques avant envoi, travail personnel (2h30)

Matériel

- Apporter son ordinateur portable
- Pré-requis :
- Etre abonné au BNN pour la formation (les artistes bénéficiaires du Rsa bénéficient d'un abonnement pour un an pris en charge par Arcad)
- Avoir rédigé sa démarche artistique (un atelier est proposé à ceux qui n'ont pas leur démarche clairement rédigée)

Lieu : Arcad Villa Minerva à Anglet

Date : le 12 et 26 février 2019 ou le 13 et 27 février 2019 au choix. De 9h30 à 16h30 la 1^{ère} séance et de 9h30 à 12h la seconde.

Entre les 2 séances, chaque artiste doit finaliser un ou deux projets (avec relecture possible par Camille).

Inscription : Non adhérent 90€, adhérent 50€, Artistes bénéficiaires du Rsa : atelier pris en charge dans le cadre de l'accompagnement.

Groupe limité à 6 participants.

Coordonnées : Arcad : Agnès Z. : 06 99 62 89 34 // Camille 06 38 72 24 51